

DEMANDE POURSUITE D'ACTIVITE AU-DELÀ DE LA LIMITE D'AGE

(recul de la limite d'âge, prolongation d'activité, maintien en fonction)



Nom de naissance Catégorie

Nom d'usage Statut

Prénom Fonction exercée

K

Affectation N° de SS

Type d'emploi* Adresse mèl

N° de téléphone Adresse

personnelle

*Précisions: Un emploi public de catégorie active est un emploi, occupé par un fonctionnaire, qui présente un risque particulier ou engendrer des fatigues exceptionnelles. Les emplois sont classés en catégorie active par décret ou arrêté ministériel. Tout emploi qui n'est pas classé en catégorie active est un emploi de catégorie sédentaire.



INFORMATIONS RELATIVES A LA DEMANDE

Date de limite d'âge de l'agent

Recul de la limite d'âge

Prolongation d'activité (pour carrière incomplète, pour les agents occupant un emploi de catégorie active)

Maintien en fonction

Date de début ou du renouvellement

Durée demandée



CIRCUIT DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE

1.	Signature	de l	l'agent

Av	is du	supérieur	hiérarchique	e et des	services	RH
----------------------	-------	-----------	--------------	----------	----------	----

Commentaires et précisions de l'agent

Date de la demande

Signature de l'agent



RECUEIL DES VISAS

Avis du supérieur hiérarchique sur la nécessité de service ou aptitude à exercer son emploi Le cas échéant

Nom du supérieur hiérarchique

Date

Timbre et signature du supérieur hierarchique

Avis du médecin agréé

Le cas échéant

Avis du comité médical

Le cas échéant

Avis du bureau des pensions

Le cas échéant

Nom de l'agent instructeur

Date

Timbre et signature du service RH



Dans tous les cas:

• Ce formulaire complété et signé

Recul de la limite d'âge :

- Livret de famille
- Certificat de scolarité pour les enfants scolarisés
- Certificat d'invalidité de l'enfant (dans le cas d'un enfant atteint d'un handicap)
- Certificat de décès avec la mention "mort pour la France" (dans le cas d'un enfant mort pour la France)
- Certificat médical d'aptitude physique de l'agent établi par le médecin agréé (uniquement pour le motif suivant : avoir été parent de trois enfant(s) vivant(s) à l'âge de 50 ans)

Prolongation de l'activité:

- Certificat médical d'aptitude physique de l'agent établi par le médecin agréé
- Relevé de carrière de l'agent (PRACT pour carrière incomplète)

Maintien en fonction:

Aucune